



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 24 **Septembre 2026 à 18h00**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaires ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du même code.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20260924-D2026-9-7-9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/10/2026

Publication : 07/10/2026

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

**Date de convocation :
18 septembre 2026**

Effectif du Conseil Communautaire : **55**
Nombre de membres présents : **41**
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **6**
Nombre de membres excusés : **1**
Nombre de membres absents : **1**

Objet : Travaux d'aménagement du Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) Vaullegeard à Condé-en-Normandie – Convention avec la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) de Condé-en-Normandie

En raison de la décision du tribunal administratif de Caen ayant invalidé les élections municipales de la commune de Valdallière et entraîné la fin du mandat des conseillers municipaux de cette commune à compter du 28 juillet 2026, et dans l'attente des prochaines élections municipales à venir, le Conseil Communautaire est appelé à se réunir avec **49 conseillers titulaires**.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e)</u> par le <u>conseiller</u> <u>suppléant</u> : (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à</u> : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE

M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Valérie CATHERINE			Mme Vanessa LARCHER		
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Pierrette MAURICE			M. Lucien BAZIN		
Mme Sandrine PARISY	X				
M. Hervé PONDEMER			Mme Marie-Line LEVALLOIS		

LA VILLETTE

M. Arnaud BREARD	X				
------------------	---	--	--	--	--

PERIGNY

M. Jérémy MORU	X				
----------------	---	--	--	--	--

PONTECOULANT

Mme Gislaine MARIE	X				
--------------------	---	--	--	--	--

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
Mme Vanessa LARCHER	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
Mme Isabelle PAUTRET	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Anthony LEROYER	X				
NOUES-DE-SIENNE					
M. Christophe ENGUEHARD	X				
Mme Noémie ESNOULT	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
M. Sylvain LEROYER	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
Mme Anita GUILLOUET	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Catherine BROCHET	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Edward LAIGNEL	X				
Mme Sandrine LEPETIT	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. James LOUVET	X				
Mme Cécile RAULD	X				
Mme Caroline TORTORICI			M. Régis DELIQUAIRE		
M. Frédéric TREFEU	X				
VIRE NORMANDIE					
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER				X	
M. Eddy COUTARD	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	X				
Mme Maryse DUVAUX	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Marie-Line GUEDJ					X
M. Sébastien LEBRUN	X				
M. Michel LELARGE	X				
Mme Hélène LEPRINCE	X				
M. Patrice MARCHAND	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Valérie OLLIVIER			M. Corentin GOETHALS		

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Régis PICOT			M. Sylvain DELANGE		
M. Alexandre PORÉE	X				
Mme Martine ROBBES	X				
M. Jacques SALLARD	X				
TOTAL	41	0	6	1	1
Nombre de Membres en exercice	55				
Nombre de conseillers présents	41				
Quorum	28				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	47				

M. Pascal MARTIN, Vice-Président délégué à la Santé et à l'Enseignement Supérieur, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°D2021-9-5-1 du 23 septembre 2021, modifiant les statuts de l'Intercom de la Vire au Noireau pour prise de la compétence Santé au 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant le départ de l'ensemble des médecins généralistes pour un pôle médical privé sur Condé-en-Normandie ;

Considérant la demande émanant du pôle kinésithérapie et ostéopathie d'aménager un nouvel espace plus grand afin d'accueillir de nouveaux professionnels de santé ;

Considérant le dépôt de candidature à l'appel à projet relatif au financement du volet immobilier des maisons de santé pluri professionnelles dans le cadre de la première délégation des crédits du Fonds pour la Modernisation et l'Investissement en Santé (FMIS) au titre de l'année 2024 auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour l'aménagement des locaux du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire Vaulleuard à Condé-en-Normandie ;

Considérant la notification de l'Agence Régionale de Santé (ARS) du 7 mars 2025 attribuant la somme de 70 000 € pour les travaux d'aménagement du 1^{er} étage et du rez-de-chaussée afin de créer un nouveau pôle kinésithérapie et ostéopathie à l'étage et d'un nouvel ensemble de sept cabinets au rez-de-chaussée dont deux partagés ;

Considérant l'engagement de la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires à verser une subvention de 10 000 € lors de leur assemblée générale du 1^{er} avril 2025 ;

Considérant la rédaction d'une convention à intervenir entre l'Intercom de la Vire au Noireau et la SISA pour percevoir cette subvention ;

Suivant les avis favorables de la commission « Santé, Enseignement Supérieur » réunie le 3 septembre 2026 et du Bureau Communautaire réuni le 9 septembre 2026, le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter la convention financière, dont le projet est joint en annexe, à intervenir entre l'Intercom de la Vire au Noireau et la Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires de Condé-en-Normandie afin de percevoir la subvention de 10 000 € ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout document y afférent.

VOTE

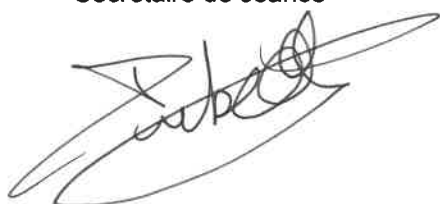
Vote ordinaire à main levée :

Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
☐ Adopté à la majorité ☒ Adopté à l'unanimité ☐ Non adopté					

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc - 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS
Secrétaire de séance




Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau

